

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

3
2013

DIACHRONIQUES

MARQUES
D'ORALITÉ EN
FRANÇAIS MÉDIÉVAL

Marnette – 979-10-231-2149-0



MARQUES D'ORALITÉ EN FRANÇAIS MÉDIÉVAL

AMALIA RODRÍGUEZ SOMOLINOS

Présentation

SOPHIE MARNETTE

Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux

AMALIA RODRÍGUEZ SOMOLINOS

Nel di por ço/ Iço ne di que (Roland, v. 591 et 1959) :
réinterprétation, atténuation, concession en ancien français

ÉVELYNE OPPERMAN-MARSAUX

« Avoi ! avoi ! Sire Achillés, vous dites mal » : les emplois de
l'interjection « avoi » en français médiéval

DANIÉLA CAPIN

He, ho, ha, dea : interjections, connecteurs ou marqueurs
discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux

DOMINIQUE LAGORGETTE

Insultes et registres de langue dans les *Manières de
langage* : transgression et effets d'oralité

CORINNE DENOYELLE

Les réalisations des actes de langage directifs dans les
Manières de langage

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

MARQUES D'ORALITÉ
EN FRANÇAIS MÉDIÉVAL

Marques d'oralité en français médiéval



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2013
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 3
ISBN papier : 978-2-84050-904-2

PDF complet – 979-10-231-2147-6

TIRÉS À PART EN PDF :

Présentation – 979-10-231-2148-3
Marnette – 979-10-231-2149-0
Rodríguez Somolinos – 979-10-231-2150-6
Oppermann-Marsaux – 979-10-231-2151-3
Capin – 979-10-231-2152-0
Lagorrette – 979-10-231-2153-7
Denoyelle – 979-10-231-2154-4

Maquette et réalisation :
Compo-Méca (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux

Sophie Marnette

Université d'Oxford, Balliol College

1. Objectifs

Les lais médiévaux ont un rapport complexe à l'oralité puisqu'ils se présentent comme la transposition en vers romans de récits chantés composés par les Bretons et racontant les aventures « vraies » d'hommes et de femmes du passé¹. La présence forte d'une voix narrative, surtout dans les prologues et les épilogues, encadre la narration des événements et la représentation des paroles prononcées par des sujets parlants, les personnages des aventures originelles. Mon article se propose d'examiner comment les lais construisent les locuteurs du récit (qu'il s'agisse du narrateur ou des personnages). La première partie examinera comment la voix du locuteur-narrateur est mise en scène dans les prologues et épilogues qui forment le cadre du récit tandis que la deuxième partie se penchera sur la représentation des paroles et pensées des personnages, par le biais du discours direct mais aussi par celui d'autres catégories du discours rapporté (discours indirect et discours indirect libre) qui n'accordent pas au personnage la position de locuteur à part entière mais seulement celle d'énonciateur². Je voudrais plus particulièrement savoir si les

-
1. J'entendrai donc ici par oralité, le fait pour un texte de se donner pour oral, par exemple en faisant référence à son énonciation par le locuteur-narrateur ou en s'adressant directement à une audience. Il s'agit bien sûr d'une fiction et donc d'une « oralisation » du discours, plutôt que d'une réalité. De fait, un même texte peut aussi bien faire allusion à son caractère oral qu'à sa mise par écrit, comme le montre très bien S. Gaunt (2001) dans son article « Fictions of Orality in Marie de France's *Lais* ».
 2. Le « sujet parlant » prononce le discours au sens physique du terme ; le « locuteur » prend la responsabilité de l'acte d'énonciation ; et le(s) « énonciateur(s) » sont les entités réelles ou imaginaires dont les points de vue sont exprimés dans le discours. Le locuteur peut mais ne doit pas être identique à l'énonciateur. Voir Ducrot (1984).

lais construisent leurs locuteurs différemment d'autres genres narratifs courts comme celui des fabliaux, dont on s'accorde à dire qu'ils sont parfois difficiles à distinguer. Une question annexe mais non moins importante sera de se demander si les lais anonymes se comportent autrement que les lais dits « de Marie de France ». Le corpus examiné se compose de trente et un lais (y compris les douze lais dits « de Marie de France ») et d'un choix de soixante-deux fabliaux. On notera cependant que le genre des fabliaux fera ici l'objet d'une analyse moins détaillée que celui des lais, d'abord pour des raisons d'espace mais aussi parce que j'en ai traité dans une autre publication (Marnette, 2011).

2. Qu'est-ce qu'un lai ?

Les lais et les fabliaux sont des récits courts en couplets octosyllabiques rimés qui existent indépendamment d'autres récits³. Les lais datent de la seconde moitié du XII^e siècle au treizième siècle tandis que les fabliaux datent du XIII^e siècle au début du XIV^e siècle. S'il ne paraît donc pas y avoir de distinction purement formelle entre les deux genres ni de très grande différence temporelle, les médiévistes s'accordent généralement pour dire que les lais sont des contes sérieux — et même, d'après certains, « courtois » — à propos de sujets merveilleux ou tragiques alors que les fabliaux sont « des contes à rire » portant sur des sujets vulgaires⁴. Ces courtes définitions posent cependant problème car certains textes qui s'autoproclament « lais » ne sont pas aussi sérieux,

3. Le mot *lai* désigne aussi des poèmes chantés généralement insérés au sein d'autres récits, comme ceux qui apparaissent dans le roman en prose de *Perceforest*, par exemple. Généralement on parle dans ce cas de lais « lyriques » par oppositions aux lais « narratifs » que nous étudions ici.

4. On compte environ 150 fabliaux, présents dans une quarantaine de manuscrits. La plupart sont anonymes et leur longueur moyenne est de 250 vers même si certains peuvent être beaucoup plus courts (*La Crote*, 62 vers) ou plus long (*Trubert*, 1500 vers). Le terme « conte à rire » est suggéré par J. Bédier (1925, p. 28-37). Pour une bibliographie exhaustive des travaux sur les fabliaux, voir Cobby (2009). Pour une bibliographie des travaux sur les lais, voir G. S. Burgess (1977, 1986, 1995, 1997) et G. S. Burgess et G. Angeli (2007). Voir aussi S. Kinoshita et P. McCracken (2012).

ni aussi courtois que d'autres⁵ tandis que certains textes qui se disent « fabliaux » et qui mettent en scène des personnages nobles se rapprochent assez, par leur intrigue, de textes par ailleurs appelés « lais »⁶. Certains médiévistes comme P. Zumthor (1954, 239) pensent qu'« il est impossible de relever des distinctions valables » entre ces deux genres brefs tandis que d'autres, comme J. Frappier (1961, 25), estiment que les deux genres « ont coexisté, non pas en symbiose, mais dans une sorte de contrepoint esthétique ou moral ». Pour J. Frappier (1961, 26) donc, même s'il reconnaît quelques problèmes de classification, un examen de la structure des textes montrerait une claire distinction et même une stabilité du lai en tant que genre littéraire. R. Baum (1968), en revanche, alors que le but même de son livre est de définir le lai narratif, en vient à penser qu'une définition exhaustive et homogène des lais n'est pas possible, surtout si on étudie l'ensemble de ceux qui nous sont parvenus et si on les compare aux fabliaux.

On a conservé un peu plus d'une trentaine de lais français médiévaux, dont les douze plus connus, dits « de Marie de France », apparaissent sous forme d'un recueil précédé d'un

-
5. Ainsi l'histoire d'Auberée, une vieille entremetteuse qui aide un jeune homme à conquérir une jeune femme et à bernier le mari de celle-ci, est-elle appelée « lai » dans la rubrique du ms. BnF. 1553 mais « fabliau » dans les quatre autres mss. où elle apparaît. Le *Lai du lecheor* commence comme un lai typique et raconte sa propre composition : huit jeunes dames à la cour évoquent ce qui inspire toute chevalerie et tout comportement courtois et concluent qu'il s'agit du con (l'organe sexuel féminin), ce à quoi s'accordent tous les autres nobles chevaliers et dames autour d'elles. Elles en font donc un lai que le narrateur appelle « lai du lecheor » parce son vrai nom serait trop osé. Un mot si cru est généralement l'apanage des fabliaux. Dans *Le Mantel Mautaillié*, le *Lai du cor* et le *Lai d'Aristote*, des personnages sérieux (les chevaliers de la cour d'Arthur pour les deux premiers et le philosophe Aristote dans le second) sont ridiculisés par des femmes (infidèles dans les deux premiers lais et irrésistiblement coquette dans le second), un autre trait typique des fabliaux. Voir sur ce sujet R. Baum (1968, 21-31).
6. Une série de textes mettent en scène une noble dame trompant son mari avec un jeune homme noble. Certains sont appelés « lais » (e.g. *Lai de l'épervier*), d'autres « fabliaux » (*Guillaume au Faucon*) alors que peu de choses les séparent. Par ailleurs, *Equitan*, l'un des lais de Marie, met lui-aussi en scène un roi et la femme de son sénéchal, dont la liaison adultère finit de façon peu courtoise par l'ébouillement des deux protagonistes (pour un résumé des discussions sur ce texte, voir N. J. Lacy [1993, 28-29]).

prologue dans le ms. Harley 978 de la British Library⁷. On trouve aussi deux autres recueils de lais, dont l'un consiste en une traduction en ancien norrois du prologue et de onze des lais de Marie plus neuf lais anonymes (ms. Uppsala, ca 1230), et dont l'autre se présente comme un recueil de lais bretons et contient neuf des lais de Marie plus quinze autres lais (ms. Paris BnF, nouv. acq. fr. 1104). Les lais de ces recueils (dont quatre des lais de Marie) sont par ailleurs repris dans des mss. contenant un mélange de textes de genres différents, dont parfois des fabliaux⁸.

Un autre problème de taille concernant les lais est celui de leurs origines, surtout les lais dits « de Marie de France ». Comme R. Baum (1968, 116) le montre dans une analyse extrêmement détaillée de l'histoire de la recherche littéraire sur ces lais, il a été très tôt établi que le nom de « Marie » apparaissant dans le prologue de *Guigemar* (le premier des lais du recueil du ms. Harley) désignait la même personne que le nom de « Marie » mentionné un peu plus loin dans un recueil de fables inclus dans le même ms.

(1) Oëz, seignurs, ke dit Marie,
 Kí en sun tens pas ne s'oblie.
 Celui deivent la gent loër
 Kí en bien fait de sei parler. (*Guigemar*, v. 3-4)

(2) Al finement de cest escrit
 qu'en romanz ai treité et dit,
 me numerai pur remembrance:
 Marie ai num, si sui de France. (*Fables de Marie de France*)⁹

-
7. Le ms. Harley contient d'autres ouvrages dont plusieurs en latin (traité musical, calendrier, traité médical, la vie de saint Thomas Beckett, etc.) et en français (*Les Fables de Marie de France*, *La Besturné*, traité de fauconnerie, etc.).
8. Les autres mss. contenant des versions de lais de Marie de France sont les suivants : ms. Paris BnF f. fr. 2168, ms. Paris BnF f. fr. 24432, ms. Vespasien. Les mss. mêlant lais et fabliaux sont le ms. BnF fr. 2168 et le ms. Arsenal fr. 2770. Les autres mss. contenant des lais sont le ms. BnF f. fr. 1553 (incluant des romans), le ms. Arsenal fr. 3516 (contenant des vies de saint), le ms. Phillips 3713 (désormais Bodmer 82), et le ms. Turin L. IV. 33 (incluant des romans).
9. Ces fables appelées « isopets » se trouvent dans 23 mss. (y compris Harley 978) et auraient été composées entre 1167 et 1189 (voir K. Warnke, 1898, p. 327).

Or R. Baum démontre aussi très minutieusement que cette association pose problème et va encore plus loin en contestant le fait que les lais du recueil aient tous été composés par un auteur nommé « Marie » :

[...] rien n'autorise à penser que tous les poèmes conservés dans le recueil de Londres représentent l'œuvre de Marie, rien n'autorise à croire que ce recueil regroupe l'ensemble de ses poèmes. (Baum, 1968, 58)

À l'instar de R. Baum, je ne m'opposerai pas au fait qu'une personne nommée « Marie » ait pu composer des lais mais je ne l'associerai pas nécessairement à celle qui a composé les fables et d'autres textes¹⁰. De même, bien que le nom de « Marie » apparaisse bien dans le ms. Harley 978 (et dans certaines versions de *Guigemar* présentes dans d'autres mss.), je n'estimerai pas *a priori* nécessaire qu'elle soit l'auteure de l'ensemble des lais du recueil et je considérerai chaque lai comme un texte séparé, sans tenir compte du prologue général¹¹. Je m'intéresserai en revanche à tout résultat éventuel de mon analyse qui pourrait montrer une certaine homogénéité des lais du recueil du ms. Harley 978. On notera par ailleurs que d'autres lais incluent des noms d'auteurs, dont Jean Renart (*Lai de l'ombre*, v. 946), qui est aussi connu pour avoir écrit des romans comme *Guillaume de Dole* ou *L'escoufle*.

10. En bref, R. Baum (1968) s'attache à montrer la disparité des douze lais du recueil du point de vue de leur utilisation du mot *lai*, de leurs thèmes, de leur structure, du cadre du récit et de la technique littéraire. Il pointe aussi des problèmes de chronologie qui rendent difficiles l'attribution de tous les textes dit « de Marie de France » à une même personne.

11. Il semble toutefois bien que le nom de « Marie » était déjà associé à une auteure de lais durant la seconde moitié du XII^e siècle, puisque dans sa *Vie Seint Edmund le Rei* (v. 35-48), Denis Pyramus fait allusion à une dame Marie « Ki en rime fist e basti / E compassa les vers de lais, / Ke ne sunt pas del tut vrais » (cité par R. Baum, 1968, 122). R. Baum envisage dès lors la référence à Marie dans l'exemple (1) ci-dessus comme une allusion à cette auteure mais aussi comme annonçant « une « citation » empruntée à l'œuvre d'une « autorité » plus ou moins connue à l'époque » et non pas comme référant à l'auteur même de *Guigemar* (Baum, 1968, 133). Le fait que le nom de « Marie » soit absent du prologue de *Guigemar* tel qu'il apparaît dans le ms. norrois d'Upsala, qui est antérieur au ms. Harley 478, prouverait selon lui que cette partie du prologue est plus tardive et que Marie n'était pas nécessairement l'auteure de ce lai (*ibid.*, 135).

Comme le montre ce préambule à l'analyse des lais, il s'agit d'un groupe de textes très complexe et hétérogène qui comprend des histoires d'amours heureuses et malheureuses, des aventures merveilleuses probablement inspirées de légendes celtiques et des récits plus proches de la réalité contemporaine. Certains lais sont très courts (*Nabaret*, 48 vers et *Lecheor*, 122 vers) et d'autres très longs (*Eliduc*, 1 184 vers et *Vair Palefroi*, 1 342 vers). Certains apparaissent dans plusieurs mss. tandis que d'autres sont des versions uniques. En comparant les lais aux fabliaux (un autre groupe divers et compliqué), je m'attacherai surtout à relever des *tendances* qui concernent une majorité des textes d'un même groupe plutôt que des faits communs à tous les textes.

3. Le locuteur-narrateur dans les prologues et épilogues

Comme je l'ai indiqué plus haut, les lais se caractérisent par la présence forte d'une voix narrative, dans leurs prologues et épilogues, qui cadre à la fois le récit des événements et les discours rapportés des personnages. Le *je*-narrateur se met ainsi en scène en se présentant à la fois comme le locuteur principal du récit (celui qui prend la responsabilité de la narration, pour paraphraser Ducrot [1984, 194-195]) et comme le compositeur d'un poème qui reprend un récit antérieur en le traduisant et/ou en le mettant en vers. Cette mise en scène de l'oralité du texte, son « oralisation », repose par ailleurs souvent sur des adresses directes aux auditeurs.

(3) D'un lay vos dirai l'aventure:

nel tenez pas a troveüre,

veritez est ce que dirai,

Guingamor apele on le lai.

En Bretaingne ot .I. roi jadis,

la terre tint et le païs; [...]

Por l'aventure reconter

en fist li rois .I. lai trover;

de Guingamor retint le non,

ainsi l'apelent li Breton. (*Guingamor*, v. 1-6 et 670-673)

(4) Or orrez par tens en cest conte
 que dirai, s’anuis ne m’encontre,
 en cest lai que je faz de l’Onbre.
 Je di que uns chevaliers ere
 en cele marche de l’Empiere
 de Loheraine et d’Alemaingne. (*Lai de l’ombre*, v. 50-55)

Si nombre de savants ont longtemps considéré ces prologues et épilogues comme nous donnant des renseignements valables sur l’origine et la composition des lais, d’autres chercheurs ont vite noté le caractère artificiel et conventionnel de ce cadrage (à l’instar de la couleur « bretonne » donnée au récit par le biais de noms de lieux et de personnages). Cette remise en question de la véracité des prologues et épilogues s’est d’abord faite à l’égard des lais anonymes que d’aucuns, comme L. Foulet (1905), accusaient d’imiter les lais de Marie de France sans en posséder l’authenticité¹². Toutefois un critique comme R. Baum a eu vite fait de montrer que la même prudence valait à leur égard et que les allusions aux lais originels chantés et aux compositeurs bretons n’étaient en fait qu’un topos conventionnel des lais. On pourrait cependant aller plus loin — comme R. Baum (1968, 137) le fait en passant — et suggérer comme lui que « ce serait donc les “prologues” et les “épilogues” qui représenteraient la véritable caractéristique du genre ». Une comparaison avec les fabliaux pourrait alors déterminer s’il existe des différences entre le cadrage des lais et le leur, à la fois en termes de contenu mais aussi par rapport à la présence du locuteur-narrateur.

Les prologues et épilogues des lais sont l’endroit où on trouve le mot *lai* pour référer soit à un récit antérieur (parfois présenté comme chanté ou mis en musique, voir [3]), soit au récit proprement dit, en tant que produit de la traduction et/ou mise en vers de récits soi-disant préexistants (voir [4]). Ainsi le mot *lai* est-il présent dans le cadre (prologue et/ou épilogue) de

12. Pour d’autres discussions sur l’origine et les prologues des lais anonymes, voir entre autres P. Ménard (1979, 38-45) et W. Pagani (1987).

29 lais sur 31 (89 % des cas), tandis que le mot *fabliau* n'apparaît que dans 38 fabliaux sur 62 (61%)¹³. Par ailleurs, tous les lais ont un prologue (aussi minimal soit-il) alors que 12 fabliaux n'en ont pas à proprement parler, le taux d'absence d'épilogue étant le même pour les deux groupes de textes (11%)¹⁴. Si certains critiques littéraires ont émis des doutes à propos de l'appartenance de certains textes au genre des lais, ce n'est donc pas par manque d'auto-identification mais plutôt parce qu'ils contestaient cet étiquetage, souvent en vertu du contenu de ces textes¹⁵. On peut d'ailleurs ajouter que le mot *lai* est aussi souvent utilisé pour indiquer le titre même du récit, ce que les lais omettent rarement de faire (26 lais sur 31, 84 %, contre 37 sur 62 fabliaux, 60 %, voir [3] et [4] ci-dessus)¹⁶.

Un autre mot fréquemment utilisé dans le cadrage des lais est celui d'*aventure(s)*, principalement pour désigner les événements à l'origine du récit (voir [3] ci-dessus). C'est nettement moins le cas dans les fabliaux (26 lais, 84 %, contre 15 fabliaux, 24 %), où le mot est d'ailleurs plutôt employé de façon parodique :

(5) Or vous dirai d'une borgoise
une aventure assez cortoise:
nee et norrie fu d'Orliens, [...] (*Bourgeoise d'Orléans* [fabliau]),
v. 1-3)

13. On trouve aussi le mot *conte* dans les deux corpus (9 textes chacun) et le mot *dit* dans deux fabliaux (*Braies du cordelier*, *Trois dames de Paris*).

14. Les lais où n'apparaît pas le mot *lai* sont *Haveloc* et *Le Mantel Mautaillié*. Ce mot n'est présent dans aucune des cinq versions du *Mantel Mautaillié* (mss. fonds français 353, f. fr. 837, f. fr. 1593, nouvelles acquisitions 1104 et ms. de Berne 534). Toutefois, il apparaît dans la rubrique du ms. Nouvelles acquisitions 1104, qui se présente explicitement comme un recueil de lais bretons (« C'est le lay du cort mantel »). Quant à *Haveloc*, la version incluse dans le corpus est celle de Gaimar qui a abrégé une version plus longue du récit, qui contenait bien le mot *lai* à la fois dans le prologue et dans l'épilogue (voir l'édition d'A. Bell, 1925, 176, 220).

15. Voir notes 5 et 6 ci-dessus.

16. Les lais qui n'ont pas de titre au sein du texte (celui-ci pouvant éventuellement apparaître en rubrique) sont : *Lanval*, *Yonec*, *Lay d'amour*, *Haveloc*, *Le Mantel mautaillié*. Toutefois, dans *Lanval* et *Yonec*, deux lais de Marie, le prologue indique clairement le nom du personnage principal, qui forme par ailleurs souvent le titre du lai (comme l'indiquent ces vers du *Lai du Lecheor* : « cil a qui l'aventure estoit / son non meïsmes i metoit: après lui ert li lais nomez », v. 27-29).

Dans les lais, on trouve davantage d'allusions aux notions de vérité (19 lais, 61%, contre 13 fabliaux, 21%, voir [3]) et de souvenir (14 lais, 45 %, contre 4 fabliaux, 6%) ainsi que de références aux origines du texte (22 lais, 71%, contre 16 fabliaux, 26 %, voir [3]). Même si les références aux Bretons et à la musique ne sont pas aussi nombreuses dans les lais que ce à quoi on pourrait s'attendre (présentes respectivement dans 15 lais, 48% et dans 7 lais, 23 %, voir [3]), on note un réel contraste avec les fabliaux d'où elles sont complètement absentes. Toutes ces notions participent évidemment de la mise en scène des sources que l'on trouve régulièrement dans les lais. Les récits sont en effet présentés par le locuteur-narrateur comme étant tirés d'aventures vraies dont il faut se souvenir par l'intermédiaire des lais (qu'ils soient récits initiaux ou secondaires) :

(6) Ceste aventure si fu voire :
 Avoir le doit on en memoire ;
 Tot ainsi avint, ce dit l'on :
 Li lays de l'esprevier a non,
 Qui très bien fait a remembrer.
 Le conte en ai oi conter,
 Mès onques n'en oi la note
 En harpe fêre ne en rote (*Le Lai de l'épervier*, v. 225-232)

On a donc affaire ici à une médiatisation du matériau originel (l'aventure, c'est-à-dire à la fois les actions et les discours des personnages) par le locuteur-narrateur qui est par ailleurs toujours présent *en personne* dans les prologues et épilogues puisque tous les lais contiennent au moins une référence à la première personne dans leur cadre ; dans 97 % d'entre eux, il s'agit de la première personne du singulier (contre 48 fabliaux, 77 %, dont 3 % avec seulement la première personne du pluriel)¹⁷. La voix narrative est dès lors vraiment tangible dans les lais et on retrouve la même tendance pour les

17. *Nabaret* est le seul lai où il n'y a pas de première personne du singulier, seulement une référence à la première personne du pluriel (« En Bretagne fu li laiz fet / ke nus appellum Nabaret. » [v. 2]).

adresses à la deuxième personne, présentes dans le cadre de 81 % des lais (25 textes, voir [3] et [4]) mais de 61 % des fabliaux (38 textes).

La mise en scène des sources du récit, la présence du *je*-locuteur et le dialogue avec les auditeurs-lecteurs contribuent donc à ce sentiment d'oralité ou plutôt d'oralisation des lais auquel j'ai déjà fait allusion. Il faudra cependant interroger le corpus pour voir comment cette voix forte s'accommode de la présence de voix autres, celles des personnages.

De fait le rapport aux personnages dans les lais paraît parfois plus lointain, plus différé et peut-être moins pragmatique que dans les fabliaux. En effet, si le narrateur-locuteur insiste sur la nécessité de se souvenir d'aventures passées et sur leur célébration, il ne semble pas chercher à avoir un impact direct et explicite sur la vie des auditeurs-lecteurs. Les fabliaux, au contraire, insistent davantage dans leurs prologues et épilogues (s'ils sont présents) sur la portée morale et didactique supposée du récit plutôt que sur l'importance du souvenir, et ils le font un peu plus souvent sans l'intermédiaire d'un locuteur-narrateur (même si celui-ci est bien là dans bon nombre de textes). Dans les fabliaux, le passé (souvent proche d'ailleurs¹⁸) doit être pris en compte pour l'avenir à la fois par le locuteur-narrateur et par ses auditeurs, parfois englobés dans le pronom *nous* (voir [7] ci-dessous). Une morale explicite (plus ou moins pertinente) se trouve ainsi dans 38 fabliaux sur 62 (61 % des textes contre seulement 5 lais sur 31, 16 %).

(7) OR entendez .l. petitet,
 N'i ferai mie grant abet.
 Uns fèvres manoit à Creeil, [...]
 Par cest exemple voil moustrer
 C'on doit ainçois le leu huer

18. On trouve le mot *jadis* pour introduire l'histoire aussi bien dans les lais que les fabliaux mais dans ces derniers on rencontre aussi « n'a pas lonc tans » (*Chevalier qui recovra l'amor de sa dame*, v. 5), « l'autre semaine » (*Pescheor de Pont seur Saine*, v. 1), « si n'a encore gaires » (*Segretain*, v. 3).

Des bestes qu'il y soit venuz.

Se li fèvres se fust téuz,

Que Gautiers éust bouté enz,

La dame éust fait ses talenz.

A cest mot fineront no conte.

Que Diex nous gart trestoz de honte.

Explicit du Fèvre de Creil. (*Fèvre de Creil* [fabliau], v. 1-3 et v. 173-180)

Pour résumer de façon un peu simplificatrice, le locuteur-narrateur des lais est fermement présent dans leur cadrage mais il se tourne résolument vers le passé tout en soulignant son rôle d'intermédiaire entre les aventures passées et les auditeurs (« jo vos voil ramentevoir » dans *Le Lai de l'épervier*, v. 4 ; « talent me prist de remembrer » dans *Chaitivel*, v. 1). Il s'attache aussi à présenter le texte du lai comme un produit fini, avec un titre et des origines en apparence précises. Quant aux fabliaux, ils peuvent plus souvent faire l'impasse sur la présence de la voix narrative ou même sur celle d'un prologue. De plus, lorsque le locuteur-narrateur est présent, il insiste moins sur les sources ou le titre (parfois absent) et au lieu de se tourner vers le passé, il se présente comme un exemple immédiat pour le présent et l'avenir.

4. Emploi du discours rapporté dans les textes

4.1. Définitions et exemples

J'utiliserai ici les définitions des catégories du discours rapporté telles que je les ai présentées dans deux ouvrages précédents mais en donnant des exemples tirés des lais¹⁹.

19. Voir S. Marnette (1998, 115-117) et S. Marnette (2005, p. 23-24, 180-181). Ces définitions reposent par ailleurs sur mon interprétation de la théorie de l'énonciation dans les travaux d'O. Ducrot et de D. Maingueneau (voir S. Marnette, 2005, 19-38, O. Ducrot, 1984, 1989, D. Maingueneau, 1991, 1993). On considère ici des exemples canoniques de discours rapporté mais il existe également des formes hybrides mélangeant discours direct et discours indirect, comme c'est aussi le cas dans la langue parlée et le discours journalistique (voir S. Marnette, 2005, 182-189). Dans cet article, le discours direct sera mis en lettres grasses, le discours indirect sera souligné et le discours indirect libre sera indiqué en italiques.

4.1.1. Discours direct

(8) Cil respont : « *La moie amor toute
Est vostre, et bien sachiez de voir,
Mes cuers, ma joie et mon pooir,
Que vostre sui ou que je soie.* » (*Lay d'amour*, v. 196-199)

Dans ce qu'on a convenu d'appeler le « discours direct » (DD), le discours citant et le discours cité constituent deux actes d'énonciation différents, possédant chacun un repérage distinct pour leurs embrayeurs. En se basant sur les catégories d'O. Ducrot (1984, 194-195), on peut décrire le discours direct comme ayant un seul sujet parlant, mais deux locuteurs et au moins deux énonciateurs ; dans le cas minimal, deux énonciateurs correspondent aux deux locuteurs. Ainsi, dans l'exemple (8) ci-dessus, le pronom *je* renvoie-t-il au locuteur-énonciateur du discours cité.

4.1.2. Discours indirect

(9) Cele fu sage et bien aprise,
Guingamor respont en tel guise
qu'ele l'amera volentiers. (*Guingamor*, v. 492-494)

Dans le discours appelé « indirect » (DI), il y a un seul sujet parlant qui est aussi le locuteur d'un acte d'énonciation unique mais il y a deux énonciateurs différents au moins, dont l'un correspond au locuteur et l'autre à la personne dont le discours est cité. Dans l'exemple (9) ci-dessus, le pronom *ele* réfère à l'énonciatrice du discours cité. On notera qu'en ancien français le *verbum dicendi* est souvent à l'indicatif présent et que les verbes du discours rapporté sont dès lors soit au présent, soit au futur, comme c'est le cas dans l'exemple (9) ci-dessus.

4.1.4. Discours indirect libre

(10) Ains que nus d'ex mot i parlast,
ne le parole racontast,
vint uns vallés, qui lor a dit
qu'il atendissent un petit ;
en la cort viennent dex puceles,

*el roiaime n'avoit plus beles;
al cevalier molt aideront,
se Diu plaist, sel deliveront.*

Cil ont volentiers atendu ; (*Graelent*, v. 555-563)

En termes narratifs, le discours indirect libre (DIL) est un procédé grâce auquel le locuteur-narrateur mêle à son discours celui d'un personnage-énonciateur sans interrompre le fil de son récit, c'est-à-dire sans ouvrir les guillemets ni employer une formule d'introduction du discours direct. Ainsi dans (10), le narrateur insère-t-il les paroles du jeune serviteur au sein de son propre discours en passant du DI (souligné) au DIL (en italiques). Le DIL est une forme de discours rapporté dans lequel on trouve un mélange des techniques du DD (questions directes, exclamations, ordres, répétitions, termes familiers, etc.) et du DI (pronoms, personnes et temps verbaux soumis au système de référence du discours citant). On peut le définir comme un acte d'énonciation unique dans lequel le locuteur (responsable de l'acte d'énonciation et désigné par *je*, le cas échéant) rapporte dans son discours le point de vue d'une autre personne (l'énonciateur) sans indiquer explicitement au sein de son énoncé qu'il rapporte ce point de vue. Autrement dit, le locuteur ne subordonne pas le discours de l'énonciateur à un *verbum dicendi* et ne le coordonne pas non plus à un autre discours rapporté subordonné. Le locuteur et l'énonciateur dont le point de vue est rapporté ne sont pas cantonnés formellement à des parties spécifiques de l'énoncé (contrairement au DI). Comme je l'ai noté pour le DI, il n'est pas rare que les verbes du DIL soient en fait au présent ou au futur de l'indicatif (*vient, aideront, deliveront* dans [10]) mais l'imparfait est possible également (*avoit* dans [10]).

4.2. Place du discours rapporté dans les textes

Les lais et les fabliaux semblent accorder une place différente aux discours rapportés des personnages. Bien qu'il s'agisse dans les deux cas de récits dont la brièveté pourrait expliquer qu'on fasse l'économie de certaines parties du récit par comparaison

par exemple avec le roman, on se rend compte que ce qui est « économisé » n'est pas le même. Seuls 6 des 31 lais consacrent plus de 40 % du récit au discours rapporté (DD, DI et DIL), c'est-à-dire moins d'un cinquième des lais, par rapport à un tiers des fabliaux (19 textes sur 62)²⁰. La différence est encore plus importante si on ne considère que les lais de Marie, dont seuls *Eliduc* et *Equitan* offrent plus de 40 % de discours rapportés²¹. On pourrait dès lors dire que ce qui fait le ressort principal des lais n'est pas ou pas seulement les paroles des personnages mais plutôt leurs actions ou encore ce qui leur arrive, c'est-à-dire les *aventures* auxquelles les prologues et épilogues font fréquemment allusion. Dans les fabliaux en revanche, l'action dépend plus souvent des paroles des personnages puisque ces récits mettent en scène des personnages qui en trompent d'autres, souvent par le biais de leurs discours²².

Remarquons par ailleurs que certains des lais qui font exception en matière de discours rapporté soit se rapprochent des fabliaux, comme *Equitan* et *Le Mantel mautaillié*²³, soit ont une structure très distincte des autres lais, comme c'est le cas du *Lay d'amour* et du *Lai du conseil*. En effet, la seconde moitié du *Lay d'amour* consiste presque entièrement de déclarations d'amour épistolaires échangées entre deux amants (le lai narratif devenant ici en quelque sorte lyrique) tandis que la majorité du *Lai du conseil* rapporte un dialogue entre une dame et un chevalier plus ou moins sur le modèle d'un jeu parti, ce qui nous

20. Pour déterminer combien d'espace un texte accorde à une catégorie de discours rapporté comme le DD, on divise le nombre de vers au DD par le nombre total de vers dans le texte et on multiplie par cent. Dans une analyse antérieure, j'ai montré que l'ensemble des neuf romans de mon corpus consacraient plus de 40 % du texte au discours rapporté (S. Marnette, 1998, 251).

21. *Eliduc* (40%), *Equitan* (45%), *Lay d'amour* (62%), *Lai du conseil* (84%), *Le Mantel mautaillié* (48%), *Tydorel* (50%). En moyenne, les lais de Marie consacrent 32 % d'espace au discours rapporté ; la moyenne pour l'ensemble des lais est de 37 % et pour les fabliaux de 42 %.

22. Dans mon corpus, il peut s'agir de femmes qui trompent leur mari mais aussi de jeunes hommes qui parviennent à soutirer des faveurs sexuelles de jeunes filles plus ou moins délurées.

23. Voir notes 5 et 6 ci-dessus.

rapproche donc aussi de la poésie lyrique²⁴. Enfin dans *Tydorel*, la moitié des discours rapportés consiste en un long monologue de 117 vers où la mère du héros lui explique d'où il vient. Ce monologue est en soi assez surprenant car, situé en fin de récit, il reprend en fait toutes les péripéties que le narrateur a déjà contées au lecteur-auditeur et rapporte même au discours direct les paroles déjà prononcées par le père du héros plus tôt dans le récit.

4.3. Catégories du discours rapporté

Lorsqu'on examine l'emploi des diverses catégories de discours rapporté (DD, DI, DIL), on découvre une autre différence importante distinguant les lais des fabliaux. En général, les lais intègrent davantage les paroles et pensées de personnages au sein du discours du locuteur-narrateur (c'est-à-dire au sein de la narration) par le biais du discours indirect et du discours indirect libre. Ainsi, alors que le discours direct est la catégorie utilisée majoritairement par la plupart des fabliaux (seuls 3 d'entre eux, 5 %, emploient moins de 50 % de DD par rapport à l'ensemble du discours rapporté)²⁵, seuls la moitié des lais en font de même (15 lais sur 31)²⁶. Il ne s'agit que d'un quart si l'on ne s'en tient qu'aux lais de Marie (3 lais sur 12).

La fréquence du discours indirect et du discours indirect libre est donc plus considérable dans les lais et ceci se reflète aussi à un moindre degré par rapport à la place que ces catégories

24. Un jeu parti est un poème en forme de dialogue-débat ; dans le *Lai du conseil*, la dame demande à un chevalier de lui conseiller qui elle devrait choisir comme amant parmi trois chevaliers qui sont amoureux d'elle. Celui-ci discute des trois cas si éloquemment qu'elle tombe amoureuse de lui à la place.

25. Pour déterminer la fréquence d'une catégorie de discours rapporté comme le DD par rapport à l'ensemble du discours rapporté, on divise le nombre de DD dans le texte par le nombre total de discours rapportés et on multiplie par cent. Les fabliaux qui emploient moins de 50 % de DD par rapport à l'ensemble du discours rapporté sont *D'une seule fame qui servoit C. chevaliers de tous poins* (40 %), *Romanz de un chivaler et de sa dame et de un clerz* (43 %), et *Frere Denise* (47 %).

26. *Austic* (60 %), *Bisclavret* (56 %), *Chaitivel* (50 %), *Lay d'amours* (63 %), *Lai d'Aristote* (85 %), *Lai du Conseil* (100 %, pas de DI, ni de DIL), *Désiré* (65 %), *Lai de l'épervier* (92 %), *Haveloc* (54 %), *Le Mantel mautaillié* (79 %), *Mélion* (56 %), *Ombre* (78 %), *Tydorel* (70 %), *Tyolet* (66 %), *Vair Palefroi* (58 %). La fréquence moyenne du DD est de 39 % dans les lais de Marie et de 52 % dans l'ensemble des lais, contre 77 % dans les fabliaux.

occupent dans les textes (ce qui est logique puisqu'il y a en général moins de discours rapportés dans les lais). Le discours indirect est employé plus d'un tiers du temps dans 61 % des lais (22 sur 31) contre 16 % des fabliaux (10 sur 62)²⁷. Il occupe en général au moins 3,5 % du texte dans 61 % des lais (19 sur 31) contre 45 % des fabliaux (28 sur 62).

Le discours indirect libre est bien plus rare que le discours indirect et n'apparaît d'ailleurs pas du tout dans certains textes. Il est absent dans la moitié des fabliaux (34 sur 62) et dans un cinquième des lais (7 sur 31, tous anonymes)²⁸. Seuls trois fabliaux²⁹ emploient plus de 10 % de DIL par rapport à l'ensemble des discours rapportés alors que plus de la moitié des lais en utilisent au moins 10 % (17 sur 31), allant jusqu'à plus de 20 % dans cinq des lais de Marie³⁰. En ce qui concerne l'espace que les textes consacrent au DIL, on constate qu'il dépasse rarement les 2 % dans les fabliaux (à l'exception de 7 textes sur 62)³¹ tandis qu'il excède 2 % dans un gros tiers des lais (13 sur 31). Cette tendance s'accroît encore dans les lais de Marie puisque 10 d'entre eux consacrent plus de 2 % du texte au DIL (et 6 plus de 4 %)³².

4.4. Types de discours rapporté

La prédilection des lais pour le DI et le DIL est sans doute liée au fait que les lais tendent aussi davantage à représenter les pensées

27. La fréquence moyenne du DI est de 40 % dans les lais de Marie et de 37 % dans l'ensemble des lais, contre 21 % dans les fabliaux. J.-C. Payen (1975, 42) note l'usage fréquent du style indirect dans les lais.

28. *Lai d'Aristote, Lai du conseil, Désiré, Lai de l'épervier, Lecheor, Nabaret, Tydorel.*

29. *Du Prestre qui ot mere malgré sien* (12 %), *Romanz de un chivaler et de sa dame et de un clerc* (12 %), *Vielle qui oint la palme au chevalier* (17 %)

30. *Austic* (20 %), *Dous Amanz* (23 %), *Fresne* (23 %), *Eliduc* (26 %), *Milun* (29 %), *Chievrefueil* (45 %). La fréquence moyenne du DIL est de 20 % dans les lais de Marie, de 11 % dans l'ensemble des lais contre 2 % dans les fabliaux. Pour une analyse du DIL dans les lais de Marie, voir M. Bruña Cuevas (1988) et surtout J. Rychner (1989).

31. *De la Dame qui fist entendant son mari qu'il sonjoit* (2,2 %), *Berengier au lonc cul* (2,9 %), *Mire de Brai* (3,2 %), *Romanz de un chivaler et de sa dame et de un clerc* (3,6 %), *Dit des perdrix* (4,5 %), *Du Prestre qui ot mere malgré sien* (5,8 %), *Vielle qui oint la palme au chevalier* (7,4 %).

32. *Equitan* (2,2 %), *Bisclavret* (2,2 %), *Guigemar* (2,7 %), *Lanval* (3,2 %), *Dous Amanz* (4,5 %), *Yonec* (5,3 %), *Fresne* (6,1 %), *Milun* (8,2 %), *Eliduc* (8,2 %), *Chievrefueil* (15,3 %).

des personnages. En effet, en général et dans les récits médiévaux en particulier, les pensées sont rapportées par le biais du DI et du DIL plutôt que du DD (voir S. Marnette, 2005, 49-63, 92-93). Deux tiers des lais présentent plus de 10% de pensées rapportées (22 textes sur 31) par rapport à un peu moins de la moitié des fabliaux (28 textes sur 62). Seuls deux lais ne rapportent pas du tout de pensées (*Conseil*, *Lecheor*) alors que c'est le cas pour 17 fabliaux. La plupart du temps les pensées représentées dans les lais ont trait soit aux sentiments amoureux et à leur évolution (11), soit aux réactions des personnages par rapport aux événements merveilleux dont ils font l'expérience (12).

(11) Cil bel mot plesant et poli
 le font en un penssé cheïr
 d'endroit ce qu'ele veut oïr
 sa requeste, s'en ot pitié,
 quar ne tint a point de faintié
 les sospirs, les lermes qu'il pleure,
 ainz dist que force li cort seure
d'Amors, qui tout ce li fet fere,
ne que ja mes si debonere
ami n'avra, se n'a cestui. (*Lai de l'ombre*, v. 546-555)

(12) Et quant la guete vit aus iex,
 Qui embéus avoit esté,
 Environ lui la grant clarté,
 Cuida que l'aube fust crevée :
 « *Estre déust, fet-il, levée*
Pieça la grant chevalerie. » (*Vair Palefroi*, v. 936-941)

Dans les fabliaux en revanche, les pensées sont soit celles des personnages qui ourdissent un plan pour en tromper un autre, soit celles de personnages qui croient à tort ce qu'on leur dit.

4.5. *Interprétation des données*

La comparaison des lais avec les fabliaux a donc montré que les personnages y sont moins souvent locuteurs à part entière que dans les fabliaux mais plutôt des énonciateurs dont

les paroles et pensées sont intégrées au discours du locuteur-narrateur. Comme je le notais à propos des lais de Marie dans un ouvrage précédent, « [i]l semblerait donc que la narratrice des *Lais* ait tendance à privilégier la narration et à inclure dans celle-ci les paroles de ses personnages au DIL et au DI. Il ne serait pas juste d'affirmer que la narratrice n'accorde pas d'importance aux paroles des personnages [...] [t]out simplement, elle leur impose un filtrage, elle les "transcrit" avec ses propres mots. » (S. Marnette, 1998, 128). Selon la présente analyse, cette constatation pourrait donc s'étendre aux autres lais, même si certains font exception³³, et si on a noté à plusieurs reprises que les lais de Marie tendaient à présenter des tendances plus fortes en matières de discours rapporté.

Une autre remarque peut elle aussi être généralisée à l'ensemble des lais : le fait que la narration soit rendue perméable aux discours des personnages par le biais des DI, des DIL et des DD qui suivent un DI(L), avec ou sans *verbum dicendi*, ce qui rend plus souple le passage des actions aux discours, et vice versa. Ainsi, dans l'exemple (13), la narratrice du *Chèvrefeuille* passe-t-elle insensiblement de la narration au discours direct en rapportant le discours de Tristan de trois manières différentes : DI, DIL et DD sans introduction (voir aussi [12] ci-dessus où on passe du DI au DD).

(13) Ceo fu la sume de l'escrit
 qu'il li aveit mandé e dit,
que lunges ot ilec esté
e atendu e surjurné
pur espiër e pur saveir
coment il la peüst veoir
kar ne poeit vivre senz li.
Dels dous fu il tut altresi
cume del chievrefueil esteit
ki a la coldre se perneit :
quant il s'i est laciez e pris

33. Voir note 26 ci-dessus.

*e tut entour le fust s'est mis,
ensemble poeent bien durer ;
mes ki puis les vuelt desevrer,
la coldre muert hastivement
e li chievrefueilz ensement
« Bele amie, si est de nus:
ne vus senz mei ne jeo senz vus! »*

La reine vint chevalchant. (*Le Chèvrefeuille*, v. 61-79)

Loin d'être immédiat, le passage du récit au discours des personnages est donc progressif ou même « médiatisé » (filtré, différé) par le biais du DI et du DIL. L'atmosphère du récit en est dès lors différente que dans les fabliaux, où les paroles des personnages nous sont données de manière plus directe (pour ne pas dire parfois plus crue). Cette « mise à distance » peut par ailleurs faire penser à ce que nous disent prologues et épilogues à propos des événements originels qui ont donné lieu au récit, un récit (éventuellement chanté) lui-même traduit et mis en vers (en rimes et *ditiés*) par des compositeurs postérieurs (comme le fut peut-être Marie)³⁴.

Enfin, on notera aussi que l'emploi du discours indirect et du discours indirect libre peut amener à une certaine incertitude en ce qui concerne la distinction entre narration et discours rapporté. En effet, les frontières de ces discours rapportés sont parfois poreuses³⁵ et l'empilement des couches discursives *via* les discours indirects et indirects libres opacifie quelquefois l'origine précise de ces discours. Ce filtrage des discours pourrait être mis en rapport avec la fine étude de M. Griffin (1999) sur les notions d'autorité et d'origine dans l'ensemble des lais. En effet, selon elle, l'autorité des sources des lais relève de l'intertextualité au sens de J. Kristeva : « Pour devenir lui-même un présupposé, le texte se pose en s'appropriant ce qu'il présuppose » (Kristeva 1974, 339, citée par M. Griffin, 1999, 44). Autrement dit, c'est le discours même du locuteur-narrateur qui pose les sources

34. Cette fonction médiatrice des lais ainsi que la position de Marie en tant qu'agent de circulation du discours sont soulignées par J. M. López Muñoz (2008, 27-32).

35. Voir J. M. López Muñoz (2002), S. Marnette (1996).

— en fait fictives — de sa narration pour autoriser celle-ci. Pour M. Griffin, ce mythe des origines a pour effet d’opacifier et de rendre contingente l’identité de l’auteur, (comme l’est d’ailleurs souvent la paternité des héros des lais), ce qui est d’après moi un peu comme le filtrage des discours peut rendre aléatoire l’identité de leur(s) énonciateur(s).

5. Conclusion

En bref, il paraît bien que l’examen de la construction des locuteurs (narrateur et personnages) nous donne de précieux indices sur les spécificités de deux genres narratifs parfois difficilement distinguables. Il resterait désormais à étudier de plus près les textes qui ne suivent pas les tendances identifiées ici ainsi que ceux dont les sujets sont similaires mais dont les étiquettes diffèrent.

L’analyse de la position du locuteur-narrateur dans les prologues et les épilogues des lais nous a montré que ces textes mettaient en scène une oralité différente de celle des fabliaux : à l’immédiateté et la présence forte du *je*-narrateur, les lais ajoutent une mise à distance des personnages et de leurs aventures, et une mise en avant du texte en tant qu’objet littéraire dépendant du locuteur-narrateur pour sa composition ainsi que pour sa transposition du passé au présent. Ce qui est mis en exergue ici, c’est la transmission de l’aventure devenue texte par le biais du *je*-narrateur, un mouvement qui est particulièrement bien illustré par le coffret enfermant le corps meurtri du rossignol et les mots brodés de la dame de l’*Austic* que l’amant devenu narrateur emmène dans tous ses déplacements³⁶. Ceci se retrouve au niveau du discours rapporté puisque les lais privilégient la voix du locuteur-narrateur, qui insère et filtre les paroles et les pensées des personnages au sein de son propre discours (*via* le DI et le DIL). Cette voix présente dès lors le texte comme une œuvre à admirer, non sans une certaine nostalgie pour le passé qu’elle représente mais ne fait pas revivre.

36. Cette métaphore de l’*Austic* est notamment mise en exergue par Michelle Freeman (1984) et revue par Miranda Griffin (1999, 45-46).

Dans les fabliaux au contraire, le narrateur-locuteur tendrait presque à prendre une importance secondaire par rapport à la fois aux paroles de ses personnages (plus fréquemment rapportées, et majoritairement au DD), et à la voix de la *doxa* qui s'exprime via des morales et des proverbes intemporels. Ces paroles « directes » et donc immédiates sont à savourer et à méditer par les auditeurs-lecteurs au présent. Ce n'est probablement pas un hasard si les fabliaux sont parfois aussi appelés « dits » car contrairement aux lais, c'est bien le dit qu'ils mettent ostensiblement en exergue, plutôt que le dire.

On ne sera pas surpris non plus de constater que les lais ont fait l'objet de mises en recueil, dont le plus célèbre est bien sûr celui du ms. Harley 978. Son prologue, même s'il ne signifie pas nécessairement que tous les lais soient d'un même auteur, témoigne d'une volonté de conjoindre des textes qui participent d'une même préoccupation artistique et qui semblent bien montrer une certaine homogénéité quant à la représentation de leurs locuteurs.

Annexe : Corpus

Lais

Le texte des lais a été emprunté à la base de données électronique Champion, *Corpus de littérature médiévale en langue d'oïl des origines à la fin du 15^e siècle* www.classiques-garnier.com, qui offre parfois plusieurs versions du même lai. La version choisie est donnée en bibliographie.

<i>Lay d'amours</i>	Girart
<i>Lai d'Aristote</i>	Henri d'Andeli
<i>Austic</i>	Lais de Marie
<i>Bisclavret</i>	Lais de Marie
<i>Chaitivel</i>	Lais de Marie
<i>Chievrefueil</i>	Lais de Marie
<i>Lai du conseil</i>	
<i>Désiré</i>	
<i>Doon</i>	
<i>Dous Amanz</i>	Lais de Marie
<i>Eliduc</i>	Lais de Marie
<i>Lai de l'épervier</i>	
<i>Equitan</i>	Lais de Marie
<i>Lai de l'espine</i>	
<i>Fresne</i>	Lais de Marie
<i>Graelent</i>	
<i>Guigemar</i>	Lais de Marie
<i>Guingamor</i>	
<i>Haveloc</i>	Gaimar
<i>Lanval</i>	Lais de Marie
<i>Lecheor</i>	
<i>Le Mantel Mautaillié</i>	
<i>Mélion</i>	
<i>Milun</i>	Lais de Marie
<i>Nabaret</i>	
<i>Lai de l'ombre</i>	Jean Renart
<i>Trot</i>	
<i>Tydorel</i>	
<i>Tyolet</i>	
<i>Vair Palefroi</i>	Huon le Roi
<i>Yonec</i>	Lais de Marie

Fabliaux

La première colonne donne le titre des textes. Ceux-ci sont empruntés à la base de données électronique Champion, *Corpus de littérature médiévale en langue d'oïl des origines à la fin du 15^e siècle*, www.classiques-garnier.com, qui offre parfois plusieurs versions du même fabliau. La version choisie est donnée dans la seconde colonne³⁷.

<i>Le Flabel d'Aloul</i>	MR, 1
<i>Auberée</i>	CF
<i>De Berengier au lonc cul</i>	MR, 4
<i>De Boivin de Provins</i>	FF
<i>De la Borgoise d'Orliens</i>	FF
<i>Du Bouchier d'Abbeville</i>	MR, 3
<i>De Pleine bourse de sens</i>	MR, 3
<i>Des Braies au cordelier</i>	MR, 3
<i>De Brifaut</i>	MR, 4
<i>De Brunain la vache au prestre</i>	MR, 1
<i>De Celle qui se fist foutre sur la fosse de son mari</i>	MR, 3
<i>Du Chevalier a la corbeille</i>	MR, 2
<i>Du Chevalier a la robe vermeille</i>	CF
<i>Du Chevalier qui fist sa fame confesse</i>	MR, 1
<i>Du Chevalier qui recovra l'amor de sa dame</i>	MR, 6
<i>Romanz de un chivaler et de sa dame et de un cleric</i>	MR, 2
<i>Du Clerc qui fu repus deriere l'escrin</i>	MR, 4
<i>De la Coille noire</i>	MR, 6
<i>De la Crotte</i>	MR, 3
<i>De la Dame escolliée</i>	MR, 6
<i>De la Dame qui fist entendant son mari qu'il sonnoit</i>	MR, 5
<i>De la Dame qui se venja du chevalier</i>	MR, 6
<i>De la Damoisele qui n'ot parler de fotre qui n'aüst mal au cuer</i>	MR, 5
<i>De la Damoisele qui ne pooit oïr parler de foutre</i>	MR, 3
<i>De la Damoisele qui sonnoit</i>	MR, 5
<i>De l'Enfant qui fu remis au soleil</i>	MR, 1
<i>D'Estormi</i>	FF
<i>De l'Evesque qui beneï lo con</i>	MR, 3

37. *Choix de fabliaux*, 1986 (CF), *Fabliaux français du Moyen Âge*, 1979 (FF), *Recueil général et complet de fabliaux* (MR).

<i>Du Fèvre de Creeil</i>	MR, 1
<i>De Frere Denise</i>	MR, 3
<i>De Gauteron et de Marion</i>	MR, 3
<i>Gomers</i>	FF
<i>De la Grue</i>	MR, 5
<i>De Guillaume au faucon</i>	MR, 2
<i>De Jouglet</i>	MR, 4
<i>Du Jugement des cons</i>	MR, 5
<i>Do Maignien qui foti la dame</i>	MR, 5
<i>Del Munier et des II. clers</i>	FF
<i>Do Mire de Brai</i>	FF
<i>Le Dit des perdriz</i>	CF
<i>Du Pescheor de Pont seur Saine</i>	MR, 3
<i>Du Porcelet</i>	MR, 4
<i>Du Prestre et d'Alison</i>	FF
<i>Du Prestre et de la dame</i>	MR, 2
<i>Du Prestre qui ot mere malgré sien</i>	CF
<i>De la Pucele qui abevra le polain</i>	MR, 4
<i>De la Pucele qui vouloit voler</i>	MR, 4
<i>Des III prestres</i>	MR, 6
<i>Les III souhaiz Saint Martin</i>	MR, 5
<i>Du Segretain ou du moine</i>	MR, 5
<i>D'une Seule fame qui servoit C. chevaliers de tous poins</i>	MR, 1
<i>De Sire Hain et de Dame Anieuse</i>	MR, 1
<i>Li Sohaiz desvez</i>	MR, 5
<i>Du Sot chevalier</i>	MR, 1
<i>Des Tresces</i>	FF
<i>Des III bossus</i>	MR, 1
<i>Des III dames qui trouverent l'anel</i>	CF
<i>Des III dames de Paris</i>	FF
<i>Du Vallet qui d'aise a malaise se met</i>	MR, 2
<i>La Veuve</i>	MR, 2
<i>De la Vielle qui oint la palme au chevalier</i>	MR, 5
<i>Du Vilain de Bailluel</i>	MR, 4

Références bibliographiques

Base de données

Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl des origines à la fin du xv^e siècle, Paris, Champion, base de données électronique, 2001.

Études

BAUM, Richard, 1968, *Recherches sur les œuvres attribuées à Marie de France*, Heidelberg, C. Winter.

BÉDIER, Joseph, 1925, *Les Fabliaux, études de littérature populaire et d'histoire littéraire du Moyen Âge*, Paris, Champion (5^e éd.).

BRUÑA CUEVAS, Manuel, 1988, « Le style indirect libre chez Marie de France », *Revue de linguistique romane* 52, 421-446

BURGESS, Glynn S., 1977, *Marie de France: An Analytical Bibliography*, London, Grant and Cutler (supplément 1, 1986, supplément 2, 1997).

BURGESS, Glynn S., 1995, *The Old French Narrative Lay: An Analytical Bibliography*, Cambridge, D. S. Brewer.

BURGESS, Glynn S., et ANGELI, Giovanna, 2007, *Marie de France: An Analytical Bibliography, Supplement n° 3*, Woodbridge, Tamesis Books, coll. « Research Bibliographies and Checklists », 8.

COBBY, Anne, 2009, *The Old French Fabliaux: An Analytical Bibliography*, Woodbridge, Tamesis Books, coll. « Research Bibliographies and Checklists », 9.

DUCROT, Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Éditions de Minuit.

DUCROT, Oswald, 1989, *Logique, structure et énonciation*, Paris, Éditions de Minuit.

FOULET, Lucien, 1905, « Marie de France et les lais bretons », *Zeitschrift für Romanische Philologie* 29, 19-56, 293-322.

FRAPPIER, Jean, 1961, « Remarques sur la structure des lais : essai de définition et de classement », dans *La Littérature narrative d'imagination ; des genres littéraires aux techniques d'expression (colloque de Strasbourg, 23-25 avril 1959)*, Paris, PUF.

- FREEMAN, Michelle A. 1984, « Marie de France's Poetics of Silence: The Implications for a Feminine *Translatio* », *PMLA: Publications of the Modern Language Association of America* 99, n° 4, 860-883.
- GAUNT, Simon, 2001, « Fictions of Orality in Marie de France's *Lais* », dans *Retelling the Tale: An Introduction to Medieval French Literature*, London, Duckworth, 49-70.
- GRIFFIN, Miranda, 1999, « Gender and Authority in the Medieval French Lai », *Forum for Modern Language Studies* 35, n° 1, 42-56.
- KINOSHITA, Sharon et Peggy McCracken, 2012, *Marie de France, a Critical Companion*, Cambridge, D. S. Brewer.
- KRISTEVA, Julia, 1974, *La Révolution du langage poétique*, Paris, Le Seuil.
- LACY, Norris J., 1993, *Reading Fables*, New York, Garland Publishing.
- LÓPEZ MUÑOZ, Juan Manuel, 2002, « Discours rapporté et subordonnée relative en ancien français », *Faits de langues* 19, 51-60.
- LÓPEZ MUÑOZ, Juan Manuel, 2008, « Agents et fonctions de la circulation des discours dans les *Lais* de Marie de France », *L'Information grammaticale* 118, 27-32.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1991, *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1993, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod.
- MARNETTE, Sophie, 1996, « Réflexions sur le discours indirect libre en français médiéval », *Romania* 114, 1996, 1-49.
- MARNETTE, Sophie, 1998, *Narrateur et point de vue dans la littérature médiévale. Une approche linguistique*, Berne, Peter Lang.
- MARNETTE, Sophie, 2005, *Speech and Thought Presentation in French: Concept and Strategies*, Amsterdam/New York, John Benjamins.
- MARNETTE, Sophie, 2011, « Voix de femmes et voix d'hommes dans les fables », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 22, « Les

voix narratives du récit médiéval : Approches linguistiques et littéraires », dir. S. Marnette & H. Swift, 105-122.

MÉNARD, Philippe, 1979, *Les Lais de Marie de France*, Paris, PUF.

PAGANI, Walter, 1987, « Prologhi e epiloghi dei lais anonimi bretoni », dans *Studia in honorem Prof. M. de Riquer*, Barcelona, Quaderns Crema, t. IV, 571-591.

PAYEN, Jean-Charles, 1975, *Le Lai narratif*, Turnhout, Brepols.

RYCHNER, Jean, 1989, « Le discours subjectif dans les Lais de Marie de France », *Revue de linguistique romane* 53, n° 209-210, 57-83.

ZUMTHOR, Paul, 1954, *Histoire littéraire de la France médiévale (VI^e-XIV^e siècles)*, Paris, Slatkine.

Textes cités

« Lai d'Aristote », dans *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles*, éd. Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud, Paris, Librairie des bibliophiles, 1883, t. V, 243-262.

« Lais inédits de *Tyolet*, de *Guingamor*, de *Doon*, du *Lecheor* et de *Tydorel* », éd. Gaston Paris, *Romania* 8, 1879, 29-72.

« Le Lai de l'épervier », éd. Gaston Paris, *Romania* 7, 1878, 1-21.

« Le Lai du conseil », éd. A. Barth, *Romanische Forschungen* 31, 1912, 799-872.

« Le Lay de l'espine », dans *Feitschrift Für Romanische Philologie*, dir. G. von Gröber, Halle, Max Niemeyer, 1893, 240-255.

« Un lay d'amours », éd. Gaston Paris, *Romania* 7, 1878, 409-415.

Choix de fabliaux, éd. Gaston Raynaud de Lage, Paris, Champion, 1986.

Fabliaux français du Moyen Âge, éd. Philippe Ménard, Genève, Droz, 1979.

HUON LE ROI, *Le Vair Palefroi avec deux versions de La Male Honte par Huon De Cambrai et par Guillaume. Fabliaux du XIII^e siècle*, éd. Arthur Långfors, Paris, Champion, 1927.

JEAN RENART, *Le Lai de l'ombre*, éd. Félix Lecoy, Paris, Champion, 1979.

- Le Lai d'Haveloc and Gaimar's Haveloc Episode*, éd. Alexander Bell, Manchester, Manchester University Press, 1925.
- Les Lais de Marie de France*, éd. Jean Rychner, Paris, Champion, 1983.
- MARIE DE FRANCE, *Fables*, éd. Karl Warnke, Halle, Max Niemeyer, 1898.
- Recueil général et complet de fabliaux*, éd. Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud, Paris, Librairie des bibliophiles, 6 vol., 1872-1890.
- The Lays of Desiré, Graelent and Melion*, éd. Margaret E. Grimes, New York/Lancaster, Institute of French Studies, 1928 [1^{re} éd. 1836].
- Three Old French Narrative Lays: Trot, Lecheor, Nabaret*, éd. Glyn S. Burgess et Leslie C. Brook, Liverpool, Liverpool Online Series Critical Editions of French Texts, 1999 [1^{re} éd. 1836].

Résumés/Abstracts

Sophie MARNETTE, Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux

Résumé

Les lais médiévaux ont un rapport complexe à l'oralité puisqu'ils se présentent comme la transposition en vers romans de récits chantés composés par les Bretons et racontant les aventures « vraies » d'hommes et de femmes du passé. Cet article examine comment ces textes construisent les locuteurs du récit. La première partie étudie comment la voix du locuteur-narrateur est mise en scène dans les prologues et épilogues qui forment le cadre du récit tandis que la deuxième partie se penche sur la représentation des paroles et pensées des personnages, par le biais du discours direct mais aussi par celui d'autres catégories du discours rapporté (discours indirect et discours indirect libre) qui n'accordent pas au personnage la position de locuteur à part entière mais seulement celle d'énonciateur. Il s'agit notamment de voir si les lais construisent leurs locuteurs différemment d'autres genres narratifs courts comme celui des fabliaux, dont on s'accorde à dire qu'ils sont parfois difficiles à distinguer. Une question annexe mais non moins importante est de se demander si les lais anonymes se comportent autrement que les lais dits « de Marie de France ». Le corpus examiné se compose de trente et un lais (y compris les douze lais dits « de Marie de France ») et d'un choix de soixante-deux fabliaux.

Abstract

Medieval *lais* show complex links with orality since they present themselves as the transposition in romance verse of sung narratives composed by ancient Bretons and telling the « true » adventures of past men and women. This article examines how these texts construct their various narrative voices (be it the narrator or the characters). The first part studies how the voice of the narrator-locutor is staged in the prologues and epilogues framing the narratives while the second part envisages characters speech and thought presentation via Direct Speech but also through other reported discourse categories (Indirect Speech, Free Indirect Speech) that do not grant characters the same importance as fully fledged « locutors ». An important objective is to see whether *lais* construct their narrative voices differently than other short narrative genres such as *fabliaux*, even though both genres can arguably be difficult to distinguish. Additionally the article also wonders whether anonymous *lais* behave differently from the so-called « *lais de Marie de France* ». The corpus contains thirty-one *lais* (including the twelve « *lais de Marie de France* ») and a sample of sixty-two *fabliaux*.

Amalia RODRIGUEZ SOMOLINOS, *Nel di por ço/lço ne di que* (*Roland* v. 591 et 1959) : réinterprétation, atténuation, concession en ancien français

Résumé

L'article présente une description sémantique de deux structures de l'ancien français : *p nel di por ço q et iço ne di que non-p q*. Elles sont la marque d'une stratégie argumentative du locuteur et constituent un commentaire de celui-ci portant sur l'énonciation. Dans les deux cas, la structure en *ne di* réalise une mise à distance de l'énoncé, ce qui produit un effet d'atténuation :

a) *La gent de France iert blecee e blesmie ; / Nel di por ço, des voz iert la martirie* (*Roland* v. 591) : *nel di por ço* bloque une conclusion qui serait favorable aux païens et qui est attribuée

à l'allocutaire. Il y a réinterprétation de *p* : « Mais comprenez-moi bien / mais n'allez pas croire que vous aurez le dessus ». La structure *p nel di por ço q* réalise un mouvement argumentatif à valeur concessive. Dans *La Chanson de Roland*, cette structure est difficilement interprétable. Elle n'est compréhensible qu'à partir de l'étude de structures similaires en ancien français, *pas ne di que ... mais / ce ne di je mie que*, où le verbe *dire* introduit une complétive et, dans les textes du XIII^e siècle, est parfois suivi par *mais*.

b) *Iço ne di que Karles n'i ait perdut. / Ne a muiler ne a dame qu'aies veüd / N'en vanteras el regne dunt tu fus* (*Roland* v. 1959) : La double négation dans *Iço ne di que Karles n'i ait perdut* met en place un point de vue positif *p Karles i ad perdut* dont le locuteur se distance. Ce point de vue mis à distance fait partie d'une stratégie concessive.

Nel di por ço et *iço ne di que non-p* sont des marqueurs pragmatiques à valeur concessive. Ils servent de point de départ à l'étude des stratégies concessives en ancien français, depuis les structures paratactiques en *p, q* jusqu'à celles en *p mais q*. La structure *p nel di por ço q* constitue une étape intermédiaire dans cette évolution.

Abstract

The paper presents a semantic description of two Old French structures: *p nel di por ço q* and *iço ne di que non-p q*. They mark an argumentative strategy of the speaker, as well as a comment on the act of utterance. Both structures including *ne di* function as hedges, they lessen the force of the utterance:

a) *La gent de France iert blecee e blesmie;/Nel di por ço, des voz iert la martirie* (*Roland* v. 591): *nel di por ço* blocks a conclusion that would be favourable to the pagans and that is attributed to the addressee. *P* is reinterpreted: "Don't misunderstand me though/ but don't think you will have the upper hand". The structure *p nel di por ço q* carries out an argumentative movement with a concessive value. In the *Chanson de Roland*, it is not easy to interpret. It can only be

understood by studying similar structures in Old French like *pas ne di que ... mais/ce ne di je mie que*, in which the verb *dire* introduces a complement clause and is sometimes followed by *mais* in 13th century texts.

b) *Iço ne di que Karles n'i ait perdut./Ne a muiler ne a dame qu'aies veüd/N'en vanteras el regne dunt tu fus* (Roland v. 1959): The double negation in *Iço ne di que Karles n'i ait perdut* establishes a positive point of view *p Karles i ad perdut* from which the speaker distances himself. This point of view is part of a concessive strategy.

Nel di por ço and *iço ne di que non-p* are pragmatic markers with a concessive value. They provide in this paper a starting point for the study of concessive strategies in Old French, from the paratactic structures of the *p, q* type to the *p mais q* ones. The *p nel di por ço q* structure is an intermediary stage in this evolution.

Evelyne OPPERMANN-MARSAUX, « Avoi ! avoi ! Sire Achillés, vous dites mal » : les emplois de l'interjection « avoi » en français médiéval

Résumé

Cet article cherche à mettre en évidence les propriétés contextuelles, sémantiques et énonciatives communes aux différents emplois de l'interjection « avoi », caractéristique en particulier de la période de l'ancien français. Il montre ainsi que « avoi » se situe principalement à l'ouverture d'un tour de parole, et qu'il introduit régulièrement une intervention réactive. Résultant de la pragmaticalisation de « voi » (impératif de « veoir ») précédé de « a » exclamatif, « avoi » ne conserve pas de lien sémantique avec le lexème verbal d'origine, mais traduit en premier lieu un désaccord de son locuteur face à un discours antérieur. Tout en prenant une valeur expressive, « avoi », qui figure la plupart du temps dans le contexte immédiat d'un terme d'adresse, marque toutefois aussi l'interpellation de

l'allocutaire. L'étude souligne également que les propriétés de « avoi » en ancien français cessent d'être pertinentes en moyen français. En diversifiant ses emplois et en devenant un simple marqueur discursif renforçant l'énoncé qu'il introduit, l'interjection tend aussi à disparaître.

Abstract

The purpose of this contribution is to describe the contextual, semantic and enunciative properties that the different uses of the medieval interjection “avoi” have in common. It shows that “avoi”, mainly used in initial position, is found in a conversational turn that represents the speaker's reaction to the previous discourse of the addressee. Resulting from the pragmatization of the exclamation “a” and the imperative “voï”, “avoi” is not linked to the lexical meaning of the verb “voir”: it always expresses the speaker's disagreement with the addressee. Appearing frequently in the immediate context of a vocative, the interjection also calls the addressee's attention to the discourse where it occurs. Finally, the study establishes that these properties only characterize “avoi” in Old French (the period where the interjection is mainly used). In Middle French, “avoi” is used as a simple discourse marker that emphasizes the utterance it introduces. Becoming less specific than in Old French, the interjection also becomes less frequent and finally tends to disappear.

Daniéla CAPIN, *He, ho, ha, dea* : interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux

Résumé

Les études consacrées à l'interjection s'accordent sur son caractère indexical qui oblige à chercher une saturation dans son environnement. Les études récentes font de ce principe une pratique et ouvrent l'analyse à des cotextes et contextes de plus en plus larges. Cependant, les résultats de cette démarche

restent sous-exploités sur le plan théorique où un catalogue des statuts de l'interjection et une modélisation de son parcours restent à faire.

La présente étude a pour objectif principal de montrer que l'interjection revêt plusieurs statuts dans les textes médiévaux, pouvant cumuler les uns avec les autres : interpellatif, seul ou associé à un terme d'adresse ; nominal fonctionnant comme complément d'objet ; connecteur propositionnel ; marqueur discursif, seul ou en association syntagmatique avec une autre interjection. L'examen des traditions manuscrites de quelques textes-témoins le prouve : les graphies utilisées dans les textes de l'ancien et du moyen français, mais aussi les graphies des incunables, ne distinguent pas toujours l'interjection de la conjonction et de la préposition. Ces observations conduisent à une remarque d'ordre théorique : puisque les différents statuts émergent des agencements respectifs, l'interjection ne devrait pas être considérée comme un item polyfonctionnel, mais plutôt comme un item sous-déterminé.

Cette réflexion a des retombées sur la glose : souvent abordée comme la manifestation d'une opposition au message précédent, l'étude montre que l'interjection peut également indiquer la conformité, l'association, l'intégration à l'énoncé précédent.

Abstract

Most of the studies on the interjection agree on its indexical character which requires a saturation in its environment. Recent surveys put this principle into practice and the analyses concern increasingly larger contexts. However, the results of this approach remain unexplored from a theoretical viewpoint: a catalogue of the interjection statuses and a modeling of its course have yet to be done.

The present study wants to show the different statuses the interjection may have in the medieval prose texts. Some of these statuses are closely linked and may appear concurrently: an interpellative alone or associated with a term of address; a

nominal operating as an object; a propositional connective; a discourse marker, alone or combined with another interjection. The examination of the written forms used in the medieval manuscripts (Old and Middle French) and in the early printed books shows that it is often difficult, even impossible, to distinguish the interjection from the conjunction and the preposition; the separation is then made on the basis of the contextual arrangement. Theoretically, this leads to consider the interjection not as a polyvalent, but as an under-determined item.

This reflection has direct implications for the gloss: usually, the interjection is considered as indicating opposition; the paper shows that the interjection may express as well agreement, association, compliance and integration with the previous statement.

Dominique LAGORGETTE, *Insultes et registres de langue dans les Manières de langage : transgression et effets d'oralité*

Résumé

À partir de l'étude exhaustive des *Manières de langage* de 1396, 1399 et 1415 et d'un corpus d'une cinquantaine de fabliaux et de farces, nous montrerons comment le jeu sur les registres langagiers participe de la création des effets d'oralité. Le discours transgressif, en l'occurrence les insultes, sera en particulier envisagé comme témoignant de cette recherche stylistique qui vise à donner l'illusion d'une représentation fiable de l'oralité. L'étude du discours marginalisé du point de vue des actes de langage permettra de poser la question de la méthode à mettre en œuvre afin d'évaluer à quel registre appartiennent les termes envisagés, problématique encore peu traitée par les études diachroniques. La variation diastratique, qui sera resituée dans ses conditions diatopiques et diachroniques, est envisagée comme appartenant au code oral et serait l'un des vecteurs les plus efficaces afin d'asseoir l'illusion d'une langue plus spontanée.

Abstract

Based on the exhaustive study of the *Manieres de langage* 1396, 1399 and 1415 and of a fifty *fabliaux* and farces corpus, this paper analyses how the strategies using speech registers try to generate for the reader the illusion of “real” reported speech. Transgressive discourse (insults in particular) is viewed as the testimony of a stylistic research in order to create the sensation that dialogues are reliable and realistic. The study of the marginalised discourse from the speech acts theory angle enables to question which criteria and methodology should be used when evaluating to which speech register a word belongs. This last point is still rarely mentioned in diachronic studies. The diastratic variation, as well as the diatopic and diachronic ones, are viewed as part of the oral code and may well be a strong (if not the strongest) auxiliary in this process of reproducing a mimetic, spontaneous speech.

Corinne DENOYELLE, *Les réalisations des actes de langage directifs dans les Manières de langage*

Résumé

Longtemps étudiées pour leur apport en lexicologie, en phonologie ou en histoire de la langue, les *Manières de langage* peuvent aussi faire évoluer notre approche en pragmatique. Ces manuels de conversation, destinés à l’enseignement du français en Angleterre aux ^{xiv}^e-^{xv}^e siècles, sont composés de dialogues mettant en scène des locuteurs dans des situations de la vie quotidienne. Proposant différents types d’approche de l’allocutaire selon le contexte et la situation socio-économique de l’interaction, ils représentent non seulement des phrases, mais aussi des attitudes communicatives. Ainsi l’observation des actes de langage directifs, qu’il s’agisse des ordres, des requêtes, des offres ou des conseils, permet de montrer leurs réalisations linguistiques selon les relations interpersonnelles des interlocuteurs: on constate ainsi une répartition des énoncés selon leur valeur illocutoire et leur

formulation directe ou indirecte. Bien que l'emploi du mode impératif soit commun à tous ces sous-types d'actes de langage directifs, cette réalisation directe est cependant plutôt le fait de l'ordre. En revanche, la requête se manifeste plutôt par des expressions directes performatives du type « *je vous prie* », ou par des formulations indirectes comme l'expression d'un souhait. Le conseil se réalise majoritairement par des formulations indirectes impersonnelles construites autour de verbes d'obligation, alors que l'offre est essentiellement exprimée par des structures verbales interrogatives. Cette analyse permet ainsi de mesurer l'aspect plus ou moins conventionnel de ces réalisations linguistiques.

Abstract

Studied for a long time for their contribution to lexicology, phonology or history of language, *Manieres de Langage* may also change our approach to pragmatics. These conversation manuals, meant for the teaching of French in England in the fifteenth century, are composed of dialogues featuring speakers in situations of everyday life. Offering different types of approach for the addressee depending on the context and the socio-economic interaction, they show not only sentences, but also communicative attitudes. Thus the observation of directive speech acts, be it orders, requests, offers or advice, can show some linguistic manifestations according to the interpersonal relationships of the interlocutors: there is a distribution of statements according to their illocutionary force and direct or indirect realizations. Although the use of the imperative is common to all subtypes of directive speech acts, this direct realization is mainly used for orders. On the other hand, the request occurs by direct performative expressions such as “*Je vous prie*”, or indirect formulations as the expression of a wish. The advice is carried out mainly by indirect impersonal formulations built around verbs of obligation, while the offer is mainly expressed by verbal interrogative structures. This analysis allows us to measure the more or less conventional aspect of linguistic realizations.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne), Directeur de
la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne), Secrétaire de
rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Présentation	
Amalia Rodríguez Somolinos	7
Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux	
Sophie Marnette	21
<i>Nel di por ço / Iço ne di que (Roland v. 591 et 1959) :</i> réinterprétation, atténuation, concession en ancien français	
Amalia Rodríguez Somolinos	49
« Avoi ! avoi ! Sire Achillés, vous dites mal » : les emplois de l'interjection « avoi » en français médiéval	
Evelyne Oppermann-Marsaux	71
<i>He, ho, ha, dea</i> : interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux	
Daniéla Capin	95
Insultes et registres de langue dans les <i>Manières de langage</i> : transgression et effets d'oralité	
Dominique Lagorgette	119
Les réalisations des actes de langage directifs dans les <i>Manières de langage</i>	
Corinne Denoyelle	149
Résumés/Abstracts	177

